

LA FRANCE DOIT REFAIRE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE UNE PRIORITÉ

PAGE 2

SITUATION DÉLICATE DES COLLECTIFS EN RÉGIONS

PAGE 4

KARINE BENZAADI (SIF), MEMBRE DU COMITÉ DE DÉCISION DU FRIO

PAGE 4

NOS

LES NOUVELLES DE SUD

HIVER 2016

LE BULLETIN D'INFORMATION DE COORDINATION SUD # 165

Vie des commissions

COMMENT IDENTIFIER LES POINTS D'AMÉLIORATION DE SON ONG ?

Les ONG sont nombreuses à s'interroger sur leurs démarches de gestion de projets, leurs gouvernances ou encore sur la gestion de leurs ressources humaines. Conçu par Coordination SUD et le F3E, le Madac, Modèle d'autodiagnostic et d'amélioration continue les accompagne dans leur conduite du changement.

Anne Panel (Fert) et Gilles Paillard
(SOS Villages d'enfants),
membre et référent CA
du groupe de travail Qualité

Coordination SUD et le F3E ont décidé d'unir leurs forces pour animer une réflexion collective et élaborer un cadre global d'analyse de la qualité. Adapté du modèle EFQM, le Madac est un outil d'aide à la réflexion qui permet aux ONG d'analyser globalement leurs pratiques et leurs résultats, en fonction de leur stratégie, leurs principaux enjeux, et des attentes de leurs parties prenantes.

C'est aussi un outil d'aide à l'action qui permet aux ONG d'identifier les points

forts à consolider et les domaines d'amélioration à prioriser, à concevoir en actions et à mettre en œuvre en mode projet. L'analyse est réalisée périodiquement, pour enclencher ou alimenter une dynamique d'amélioration continue dans son ONG.

Le Madac a été expérimenté en 2014 par cinq ONG volontaires. Cette expérimentation a confirmé son intérêt et a contribué

“ Coordination SUD et le F3E ont décidé d'unir leurs forces pour animer une réflexion collective et élaborer un cadre global d'analyse de la qualité. ”

à élaborer un guide méthodologique, édité en 2015, présentant en détail le modèle, la méthode et des outils pour la déployer. Il est illustré par les questions clés et des témoignages d'ONG l'ayant expérimenté.

En 2016, une formation a été organisée pour accompagner les ONG dans cette démarche. Sur neuf ONG

participantes, la plupart l'ont mis en œuvre ou prévoient de le faire dans les mois qui viennent, soit en interne pour un diagnostic global ou sur une sélection de critères, soit avec des partenaires.

Le Madac est un outil adapté à toute ONG de solidarité internationale. Il est porté par le groupe de travail Qualité, transparence et efficacité de Coordination SUD qui offre aux membres un espace de discussion collectif afin de favoriser le partage et l'échange d'expériences, la diffusion d'informations et la vulgarisation sur les pratiques et les démarches qualité dans le secteur de la solidarité internationale.

Une prochaine session de formation sera proposée en 2017 ; si vous êtes intéressé-e-s, n'hésitez pas à prendre connaissance du guide méthodologique en ligne, le programme de formations sera bientôt disponible ! ■

ÉLECTIONS 2017 :

“ Pour un pacte national de solidarité internationale ”



Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement

ÉDITEUR COORDINATION SUD
14, passage Dubail 75010 Paris
Tél. : 01 44 72 93 72
sud@coordinationsud.org

Directeur de publication : Philippe Jahshan
Rédactrice en chef : Bénédicte Hermelin - Coordinatrice : Bénédicte Bimoko
Imprimeur : Gécys - Dépôt légal à parution ISSN 1267-6947
Les positions exprimées dans le bulletin engagent leurs auteurs, et ne sauraient représenter le point de vue officiel de Coordination SUD.
Abonnement, nous contacter : bimoko@coordinationsud.org

SYNTHÈSE DU SÉMINAIRE AFD/COORDINATION SUD SUR LES DÉFIS URBAINS

En amont de la Conférence Habitat III, l'AFD et Coordination SUD ont organisé le 29 juin un séminaire sur les partenariats possibles pour bâtir des villes solidaires. Les échanges riches entre participants ONG et de l'AFD sont retranscrits dans une synthèse en ligne sur le site Internet de Coordination SUD.

À LIRE

Adeline Mazier,
secrétaire générale
de Coordination SUD

Qui n'entend
qu'une cloche
n'entend
qu'un son

Difficile de parler de solidarité internationale alors que s'accumulent les crises et que les amalgames et les tentatives de repli vont *crescendo*. De défendre la place et le rôle des ONG qui œuvrent à plus de solidarités, ici et là-bas, dans un environnement qui se complexifie. L'actualité riche, les présidentielles 2017, nos métiers autant que notre engagement militant nous invitent à forcer la cadence et à faire entendre davantage notre voix en contrepoint de nos efforts pour nous adapter constamment.

Notre écosystème a beaucoup changé ces dernières années. D'importantes réformes ont été lancées tels que les objectifs de développement durable. Les coupes des crédits dédiés à l'aide publique au développement sont le grand bémol du quinquennat qui s'achève tandis que sur la même période, son montant global au niveau mondial a atteint un niveau record et que les moyens octroyés aux ONG dans de nombreux pays étaient stables et supérieurs à ceux en France. Malgré cela, les ONG françaises agissent efficacement, auprès des plus vulnérables. Elles suscitent l'engagement des citoyens. Bien que sous contraintes, elles se développent, se professionnalisent grâce aux échanges entre pairs et à des outils utiles tels que le Frio et le Madac.

Chef d'orchestre, Coordination SUD se mobilise et intensifie le plaidoyer pour un environnement plus favorable aux ONG, sur la question de leur financement, leur droit d'initiative, leur hétérogénéité. Défendre les ONG et la solidarité internationale, c'est promouvoir une société de paix, de démocratie, d'égalité femmes-hommes, sur une planète préservée. Cela débute ici, dans les régions françaises. Soyons forts et unis pour faire entendre d'autres cloches et d'autres sons. ■

LA FRANCE DOIT SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Face aux transitions et aux crises qui secouent notre pays et le monde, Coordination SUD appelle tous les candidats à faire le pari d'un engagement résolu pour une France plus juste et plus solidaire, faisant de l'atteinte des objectifs de développement durable une priorité nationale et mondiale.

Philippe Jahshan,
président de Coordination SUD

Un monde en perte de repères et livré aux crises...

Le monde serait entré dans une période de turbulences qui s'accroissent. Une impression ou une réalité ? Il n'est pas aisé de le dire. Y'a-t-il plus de conflits aujourd'hui que durant le siècle précédent, sans doute pas. Pourtant la période que nous traversons rassemble de nombreuses et inquiétantes caractéristiques : une croissance massive des inégalités de tous ordres depuis 30 ans, une pauvreté endémique en de nombreux endroits de la planète, des pressions croissantes sur les ressources naturelles et les matières premières, des enjeux démographiques, une gouvernance mondiale brouillée, une montée des extrémismes et des populismes, etc.

Notre siècle est également celui de l'accélération du réchauffement climatique. Depuis 2014, les records de chaleur ont été battus tour à tour sur trois années consécutives. Le réchauffement constitue un facteur multiplicateur des tensions et crises déjà en cours. Le temps est compté. Il est urgent d'engager les transitions indispensables de nos modèles pour freiner l'emballement climatique annoncé.

Notre contexte, c'est encore celui de la financiarisation de l'économie et du social. Le secteur privé lucratif et les fonds d'investissement offrent de plus en plus leurs moyens à des pouvoirs publics qui s'en sont délestés à l'excès. Au risque de faire entrer des pans entiers de services d'intérêt général dans des logiques où la rentabilité menace de devenir le premier critère d'investissement.

Enfin, la défiance des citoyens envers les institutions et leurs élus se renforce. Ce phénomène touche également l'Union européenne tout entière qui semble ne plus avoir

de projet ni de vision, et qui en a même oublié ses valeurs au moment de l'afflux de réfugiés venus chercher la protection dans nos pays. La montée des populismes en Europe fait écho au désenchantement américain outre-Atlantique qui a porté M.Trump au pouvoir. Il n'y a pas de hasard, depuis 20 ans, l'accroissement des inégalités aux États-Unis s'est accompagné d'une forte érosion de la classe moyenne. Tel que l'indiquait *France Stratégie* dans sa note de février 2016, 30 % de la population américaine est pauvre aujourd'hui et les 20 citoyens américains les plus riches concentrent l'équivalent de la richesse de la moitié de la population du pays !

...Mais qui se redresse en un projet universel et ambitieux

C'est dans ce contexte néanmoins, qu'ont été signés en 2015 deux accords majeurs et riches d'espoir : celui de New York sur les objectifs de développement durable, et celui de Paris sur le climat. Malgré leurs imperfections, ils actent deux choses : la conscience du monde que les modèles de développement hérités du siècle dernier sont dans une impasse et que les problématiques du développement sont interdépendantes. Ils affirment ainsi qu'il ne peut y avoir de solution sans coopération ou solidarité internationale. Ils dessinent des voies pour bâtir les conditions d'un monde soutenable. Ils réhabilitent la nécessité de politiques plus cohérentes et régulées. Ils exigent l'engagement résolu dans les transitions écologiques et dans une redistribution plus équitable des richesses.

La solidarité internationale est un investissement majeur et rentable pour la paix

Force est de constater que cette prise de conscience est demeurée partielle en France. Nous avons vécu des années de paradoxe pour le moins déroutant. Pressuré par les nécessités d'économie budgétaire, le gouvernement a sacrifié, jusqu'à sa dernière année

de mandature, les moyens d'une solidarité internationale ambitieuse.

“ Pressuré par les nécessités d'économie budgétaire, le gouvernement a sacrifié, jusqu'à sa dernière année de mandature, les moyens d'une solidarité internationale ambitieuse. ”

Paradoxe des paradoxes, ces coupes sont faites alors que des Assises de la solidarité internationale sont organisées, premières en quinze ans, et qui débouchent sur la première Loi d'orientation pour le développement et sur la mise sur pied d'un nouveau cadre formel de concertation avec la société civile, le Conseil national pour le développement et la solidarité internationale. Le gouvernement a, en outre, engagé la recapitalisation de l'Agence française de développement et son rapprochement avec la Caisse des dépôts et Consignations pouvant ouvrir de nouveaux champs d'innovations pour le développement. Enfin, le gouvernement a mis en œuvre une promesse présidentielle maintes fois reprise puis oubliée depuis Jacques Chirac, de doublement de la part d'aide publique au développement transitant par les ONG.

Et puis la France fut frappée par un terrorisme lié à un nouveau conflit que la géopolitique nourrit et qui trouve aussi ses racines dans des fractures sociales que notre pays n'a pas su traiter depuis de trop nombreuses années. Ces attaques, si elles ont permis un consensus politique autour de la défense, n'ont pas abouti à un consensus pourtant tout aussi nécessaire pour un pacte de solidarité qui demeure le plus durable des filets de sécurité. En effet, si les conflits en Afrique ou au Moyen-Orient trouvent leurs sources dans une géopolitique éclatée, ils se nourrissent aussi d'hommes et de femmes mis au désespoir, en rupture et qui dérivent dans la guerre ; de la grande pauvreté, de la jeunesse désœuvrée ou de la grande corruption et des

À SUIVRE

LETRE À JEAN-MARC AYRAULT SUR LA FISCALITÉ DES DONS

Bercy prépare une instruction fiscale pour unifier l'interprétation des dispositions légales liées à la fiscalité des dons. Coordination SUD a adressé une lettre à Jean-Marc Ayrault où elle exprime son inquiétude sur les limites de ce projet, en particulier en direction des organisations intervenant à l'étranger *via* un partenaire local. Dossier à suivre.

À SUIVRE

ÉLECTIONS 2017 : PETIT OBJET MULTIMÉDIA SUR LE FINANCEMENT DES ONG

Coordination SUD démarre son plaidoyer pour les élections 2017. À cette occasion, elle lancera en janvier une vidéo pédagogique sur le financement des ONG. Coordination SUD y souligne le rôle incontournable des ONG pour répondre aux besoins des populations vulnérables et presse la France de les soutenir à la hauteur des enjeux actuels. À partager largement !

T REFAIRE DE LA TIONALE UNE PRIORITÉ

SOUTENEZ NOTRE CAMPAGNE SUR L'APD

La campagne « Aide publique au développement : la France doit tenir ses engagements envers les pays pauvres » a été officiellement lancée fin octobre par la publication d'un communiqué de presse, de la vidéo de la campagne et d'une pétition citoyenne sur Change.org. En tant qu'organisation et citoyen-ne sensible aux valeurs de la solidarité internationale, cette campagne est aussi la vôtre ! Relayez notre appel pour un monde plus solidaire. Utilisez la vidéo pour communiquer avec pédagogie sur l'aide publique au développement. Signez et partagez la pétition : <http://bit.ly/APD2017>. Suivre la conversation sur Twitter. Un seul hashtag #SavezVousCompter

DDSR, LA STRATÉGIE FRANÇAISE

Lors de la conférence annuelle du réseau EuroNGOs, André Vallini, secrétaire d'État au Développement, et Laurence Rossignol, ministre des Droits des Femmes, ont lancé la stratégie française en matière de droits et santé sexuels et reproductifs, en présence d'acteurs/rices et de militant-e-s actives sur ces enjeux. Si les ONG françaises saluent la mise en avant de l'approche par les droits et le *focus* mis sur les adolescent-e-s et les jeunes, aucun budget permettant l'exécution des priorités affichées n'a été annoncé. Ce alors que l'initiative Muskoka par laquelle la France consacrait 100 millions d'euros par an à des projets contribuant à renforcer ces droits, arrive à son terme.

STRATÉGIE GENRE ET DEVELOPPEMENT

Le 14 octobre, s'est tenue la réunion de la Plateforme Genre et Développement du MAEDI. Coordination SUD y a souligné, comme le Haut Conseil à l'Égalité dans le rapport remis à André Vallini, les efforts considérables qu'il reste à fournir pour intégrer l'approche genre dans la politique de développement française. Le manque de transparence et les financements, trop limités, ne permettent pas d'enclencher une dynamique de long terme. Alors que la Stratégie Genre et Développement du MAEDI (2013-2017) touche à sa fin, il faut poursuivre et amplifier la démarche. Le message de Coordination SUD a été entendu : la thématique sera mise à l'ordre du jour du prochain Cigid.

gouvernances défaillantes qui minent de nombreux pays de la zone. Les conflits en puissance ont intensifié les besoins humanitaires. Ceux-ci dépassent désormais largement les moyens prévus pour y répondre. Et la France dans ce domaine aussi est demeurée dramatiquement sans ambition.

Pourtant les exemples ne manquent pas pour démontrer la force et l'intérêt de l'aide publique au développement (APD) et de la mobilisation de la société civile : en matière de santé maternelle et infantile par exemple, où l'on a connu une forte diminution des femmes décédant à l'accouchement grâce au Fonds Muskoka. Il en est de même en matière de lutte contre le Sida grâce au Fonds

mondial et Unitaïd. Ou *via* la mobilisation des ONG françaises contre Ebola et qui a permis de limiter la mortalité et d'endiguer à terme l'épidémie dans des pays très pauvres et sans structure sanitaire adaptée.

L'APD permet tous les jours une réduction effective de la pauvreté dans de nombreux pays, un accès plus important des enfants et des jeunes à l'éducation - les écartant des voies de l'embrigadement et de la guerre - le maintien d'une agriculture familiale, ou la structuration de sociétés civiles en capacité d'accompagner ou de provoquer des transitions démocratiques majeures.

Au Sénégal, en Tunisie, ou au Burkina Faso, la société civile informelle ou organisée, souvent soutenue par la solidarité internationale, a été au cœur de transitions démocratiques visibles

et a constitué un tissu permettant plus de résistance aux chocs de ces bouleversements.

Pour un pacte national de solidarité internationale

Aussi, le contexte mondial, européen et national, nous enjoint à nous saisir pleinement des atouts de l'agenda de développement durable pour réinvestir enfin cette politique. À l'instar du Royaume Uni qui a atteint les 0,7 % de son revenu national brut en APD, la France

doit refaire de la solidarité internationale une priorité et remplir cet engagement à 2022. Elle a les outils pour cela : une loi d'orientation, une agence de développement renforcée, une société

civile riche d'expertise et dynamique, des citoyens engagés au quotidien, et une opinion publique favorable à la solidarité internationale et auprès de qui il convient d'assumer les raisons d'une politique ambitieuse en la matière.

Aussi la France doit-elle la doter d'un pilotage politique et institutionnel renforcé et lisible ; et de moyens nettement supérieurs pour l'action. Les objectifs de développement durable préfigurent le seul monde souhaitable et possible à 15 ans ! Partout une société civile active agit et innove pour un monde meilleur. C'est de cette perspective et de ces initiatives que nos futurs élus doivent se saisir. C'est à la hauteur de cette responsabilité qu'ils devront se montrer. Pour refaire de la solidarité internationale un pacte national et du développement durable un véritable projet de société. ■

“ Pourtant les exemples ne manquent pas pour démontrer la force et l'intérêt de l'aide publique au développement (APD) et de la mobilisation de la société civile. ”

Les demandes de Coordination SUD pour les élections de 2017

Coordination SUD entend peser de tout son poids pour que les enjeux de solidarité internationale figurent en tête des programmes des candidats aux élections présidentielles et législatives de 2017. Elle identifie quatre marqueurs essentiels à la conduite d'une politique française de coopération internationale ambitieuse. En premier lieu, l'intégration et la mise en œuvre des objectifs de développement durable au niveau français pour participer à la réduction de la pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice, et faire face au changement climatique d'ici à 2030. En second lieu, le renforcement de l'architecture de la politique française de développement et d'aide humanitaire qui devra être dotée d'un ministère de plein droit et placée au centre de notre politique étrangère. Troisièmement, le prochain gouvernement devra doter la solidarité internationale de moyens à la hauteur des défis du monde actuel. Ainsi, le nouveau quinquennat doit achever la promesse de la France d'atteindre les 0,7 % de sa richesse nationale à l'aide aux pays en développement. Quatrièmement, la France doit augmenter les financements publics des ONG, comme elle s'y était engagée.

À SUIVRE

PHILIPPE JAHSHAN, NOUVEAU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Le Mouvement Associatif a élu son nouveau président le 5 octobre, en la personne de Philippe Jahshan, président de Coordination SUD. Il succède à Nadia Bellaoui, secrétaire générale de la Ligue de l'enseignement. « La dynamique du fait associatif, en France comme dans le monde (...). Voilà ce qui m'anime pour cette présidence » déclare Philippe Jahshan.

AVIS DU CESE SUR L'AGENDA 2030

L'avis sur la politique de coopération dans le cadre de l'Agenda 2030 rapporté par Philippe Jahshan a été adopté à l'unanimité le 12 octobre en présence d'André Vallini, avant d'être remis au Premier ministre. Il inclut de nombreuses recommandations également portées par Coordination SUD et est consultable sur le site du CESE (rubrique travaux adoptés).

À LIRE



L'invitée

KARINE BENSAADI (SIF), MEMBRE DU COMITÉ DE DÉCISION DU FRIO

Plébiscité, avec plus de 100 ONG déjà financées, le dispositif Frio (Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel) de Coordination SUD cherche en permanence des pistes d'amélioration. Une évaluation des activités 2011-2016 vient d'être menée pour orienter les priorités futures.

Créé en 2007 avec le soutien financier de l'Agence française de développement, le Frio appuie les ONG françaises dans leur démarche de professionnalisation : accompagnements individuels d'ONG, formations, études d'intérêt général, capitalisations. L'évaluation, réalisée par une consultante indépendante, a permis de dresser un bilan rétrospectif de 5 ans sur tous ces volets, à partir d'une analyse documentaire et d'une soixantaine d'entretiens individuels avec diverses parties prenantes.

Pour le comité de décision dont je fais partie, en charge de l'examen et de la sélection d'une

vingtaine d'actions de renforcement par an, il est primordial de comprendre ce qui aide véritablement à l'accompagnement des ONG. Or, le dispositif apparaît dans l'évaluation comme complémentaire aux autres dispositifs d'appui existants car plus flexible, tant sur la durée que sur les thèmes des demandes déposées, toutes les phases et tous les sujets d'un processus de changement pouvant être abordés. L'accompagnement par un ou plusieurs prestataires externes, au libre choix de l'organisation bénéficiaire du Frio, est aussi un atout. Le comité de décision, composé de pairs (dirigeants ou cadres d'ONG), cherche aussi à apporter des conseils aux ONG requérantes, en complément du travail réalisé en amont par les chargées de mission du Frio. Sur ce sujet, l'évaluation permet de rappeler que les actions sont chronophages et souvent très ambitieuses, ce qui n'empêche

« Arrivé au maximum de sa capacité, le dispositif mériterait à présent d'être renforcé, sans doute *via* d'autres partenaires financiers, pour soutenir encore plus de structures. »

pas la majorité des organisations d'être satisfaites des accompagnements dont elles ont bénéficié grâce au Frio, qui peut donc se targuer d'un bilan très positif.

Le dispositif a su évoluer et se rendre plus accessible aux petites structures, en leur permettant de valoriser le temps de travail de la personne en charge du suivi du dossier Frio, pour l'apport exigé de 30 % de cofinancement.

Arrivé au maximum de sa capacité, le dispositif mériterait à présent d'être renforcé, sans doute *via* d'autres partenaires financiers, pour soutenir encore plus de structures.

Autre sujet de satisfaction, la place croissante du Frio au sein de Coordination SUD. En effet, Coordination SUD intègre de plus en plus la gestion du dispositif qui en retour

partage mieux ses travaux collectifs et participe donc activement à la réflexion stratégique et au dialogue avec les pouvoirs publics. Un exemple à retenir est celui récent du chantier collectif sur « l'assise financière des organisations », lancé suite à une étude Frio et qui mobilise divers partenaires (AFD, Avise, Crédit coopé-

ratif et le Mouvement associatif).

Observatoire du secteur, le dispositif contribue à anticiper les enjeux de changements organisationnels et institutionnels des ONG. Il appuie donc activement la réflexion prospective et le plaidoyer de Coordination SUD. ■

3 questions à

Karine Sohet,
chargée de plaidoyer, ACT Alliance UE
(membre de Concord)

Les enjeux du Consensus européen pour le développement

Que prévoit le Consensus ?

Le Consensus européen pour le développement a été adopté en 2005 par le Conseil de l'Union européenne, la Commission, le Parlement puis par le Service européen d'action extérieure (SEAE). Le Consensus est un bon document politique qui définit les valeurs, principes, objectifs et moyens communs à mettre en œuvre au niveau de l'Union européenne pour éradiquer la pauvreté et promouvoir un développement durable dans les pays en développement. Il engage non seulement la Commission mais aussi les États membres en leur qualité de donateurs bilatéraux.

Quel est son avenir ?

Le Consensus doit être mis en conformité avec les nouveaux engagements pris par l'UE et ses États membres au niveau international. Ce processus, entamé en juin 2016 par une consultation publique devrait aboutir mi-2017. Un projet de texte a été soumis le 22 novembre par la Commission et le SEAE. Le nouveau document remplacera le Consensus de 2005 et l'Agenda pour le Changement de 2010. De sombres présages pèsent sur cette révision suite aux décisions controversées de l'UE. Celles-ci tendent à dévoyer l'aide publique au développement à des fins sécuritaires et militaires, de limite des flux migratoires vers l'Europe ou encore de soutien aux investisseurs privés européens en Afrique.

Quelles priorités pour Concord ?

L'adoption du nouveau Consensus représente une opportunité majeure pour Concord d'influencer les principes et les objectifs de la politique européenne de développement ainsi que leur mise en œuvre par la Commission et les États membres. Pour Concord, il est essentiel de maintenir le cadre du Consensus sur le long terme et de renforcer sa cohérence avec les objectifs de développement durable et les droits humains. L'UE devrait placer l'humain au centre de toutes ses politiques envers les pays en développement avec pour fondement la solidarité envers les pays pauvres et la promotion du développement durable.

Tribune SITUATION DÉLICATE DES COLLECTIFS EN RÉGIONS

Vincent Brossel,
co-président du CRID

La réforme territoriale et l'alternance politique ont exacerbé et accéléré les difficultés auxquelles sont confrontés des collectifs régionaux associatifs de solidarité internationale. Le CRID et Coordination SUD ont décidé de réagir conjointement pour identifier des soutiens nécessaires à court, moyen et long termes.

Les dégâts de l'alternance politique dans les conseils régionaux et départementaux se font déjà sentir. En Auvergne-Rhône-Alpes, en Ile-de-France, en Normandie, des associations de solidarité internationale ne trouvent plus d'interlocuteurs attentifs et se sont vues supprimer des subventions. D'autres acteurs du milieu associatif ou du champ de l'économie sociale et solidaire (promotion du bio, lutte contre l'exclusion, etc.) ont également été touchés. Le discours sur les enjeux de solidarité internationale de certain-e-s élu-e-s ne rassurent pas. Les propos de MM Wauquiez et Estrosi sur l'accueil des migrants en constituent un triste exemple.

Au-delà des changements de majorité, les collectivités se montrent bien moins disposées à

soutenir les initiatives en faveur de la solidarité internationale quelle que soit leur couleur politique. La faute à la réduction des dotations par l'État nous dit-on, mais également des choix de ne plus assumer un soutien trop affiché à ceux qui, comme nous, refusent le repli sur soi et le fatalisme.

Bien entendu, les situations sont très diverses. Dans certaines régions, les collectifs se portent bien et travaillent plus facilement avec les pouvoirs publics. De même, les associations ne baissent pas les bras, et continuent d'arrachepied à sensibiliser les citoyens et à interpellier les décideurs aux quatre coins du pays.

Réaliser un diagnostic de la situation des collectifs de solidarité internationale en région était une étape essentielle pour que le CRID et Coordination SUD puissent mieux s'organiser pour les soutenir. Mais maintenant l'urgence est à la mise en œuvre d'actions coordonnées pour appuyer les collectifs face aux difficultés et consolider les acquis de leur présence dans les territoires. Le 21 octobre, nous étions réunis, acteurs en régions et acteurs nationaux, pour faire aboutir un plan d'actions.

À court terme, les collectifs régionaux doivent solliciter les plateformes nationales pour obtenir un soutien politique. À moyen terme, il est nécessaire de mieux informer et même former les élu-e-s des collectivités locales (régions en premier lieu), de même que les fonctionnaires

en charge de ces questions. Les plateformes nationales apporteront aux acteurs en régions des argumentaires sur l'importance et l'efficacité de la solidarité internationale pour convaincre les nouveaux/elles élu-e-s. La proposition d'un fonds de soutien financier aux collectifs régionaux et locaux a également été évoquée.

Les associations de solidarité internationale doivent maintenir leur indépendance, et se prémunir d'une tutelle institutionnelle pesante autant au niveau national que local. Défendre son indépendance à travers les collectifs associatifs ne veut pas dire refuser de travailler avec les institutionnels, notamment au sein des réseaux régionaux multi-acteurs. Mais la vitalité du mouvement pour la solidarité internationale dans les territoires dépendra de son caractère démocratique et de son lien avec les bénévoles et militants.

Vu de Paris, tout cela peut sembler très « compliqué », mais il est essentiel que chaque plateforme et association soutienne cet effort, il en va de notre capacité à porter la solidarité internationale collectivement auprès des citoyens et des élu-e-s. La Semaine de la solidarité internationale qui s'est déployée sur tous les territoires, du 12 au 20 novembre dernier, était une des opportunités dans ce sens, à quelques mois de l'enjeu majeur que constituent les élections présidentielles et législatives de 2017. ■

« Les associations ne baissent pas les bras, et continuent d'arrache-pied à sensibiliser les citoyens et à interpellier les décideurs aux quatre coins du pays. »

RETROUVEZ TOUTES
LES DATES DE L'AGENDA
ET LES ACTUALITÉS
WWW.COORDINATIONSUD.ORG